



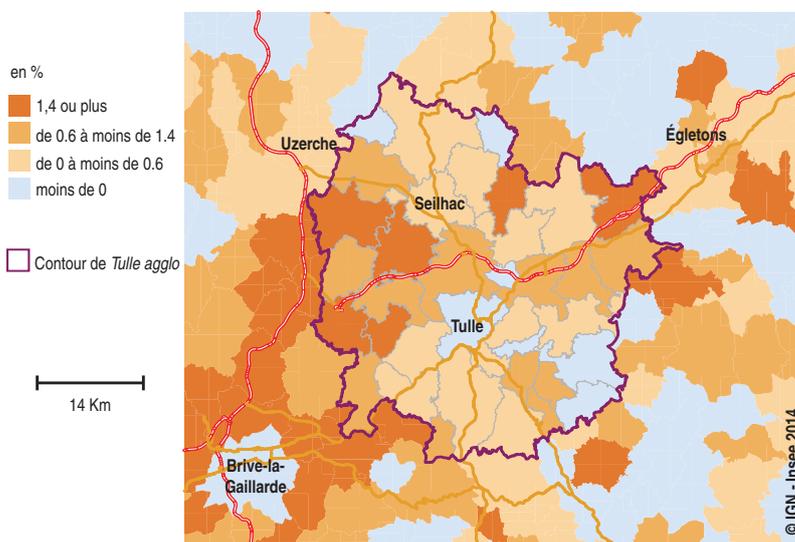
## Tulle agglo : de l'attractivité aux enjeux de développement

Depuis les années 2000, *Tulle agglo* affiche une légère hausse de sa population, qui s'infléchit sur les dernières années. Cette croissance est portée par l'arrivée de nouveaux habitants alors que les décès restent plus nombreux que les naissances. L'agglomération compte 19 100 emplois, fortement concentrés dans l'unité urbaine de Tulle. Le nombre d'emplois offerts sur le territoire est plus élevé que celui des actifs qui y résident, générant des échanges importants avec l'extérieur de la zone. Le secteur public demeure très présent, il favorise la stabilité de l'emploi, mais soumis aux réformes de l'administration, il peut aussi constituer un point de fragilité. Les commerces et équipements offrent un bon maillage du territoire. Avec trois actifs en emploi sur dix âgés de plus de 50 ans, les départs en retraite seront nombreux. Ce constat dessine notamment des enjeux importants concernant la reprise de commerces et d'entreprises artisanales. L'adaptation de l'offre de logements ou de services aux évolutions démographiques et sociétales en cours fait partie des défis à relever dans les années à venir.

Abdelkader Hazem, Pascal Prévot, Geneviève Simonneau

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la communauté d'agglomération de Tulle compte près de 42 000 habitants (figure 2). Composée aujourd'hui de 37 communes, *Tulle agglo* rassemble 17 % de la population du département. Au-delà de la commune de Tulle, qui regroupe 36 % de la population de l'agglomération et autant d'actifs, c'est un territoire essentiellement rural. Adossé à l'agglomération de Brive-la-Gaillarde, il bénéficie d'atouts spécifiques mais souffre également de quelques fragilités. La connaissance des évolutions passées, de la situation actuelle et des perspectives démographiques participe à la réflexion sur le développement de ce territoire.

### 1 Un gain de population dans trois communes sur quatre Évolution annuelle de la population entre 1999 et 2010



Source : Insee, Recensement de la population 1999 et 2010

## 2 Les chiffres-clefs de l'agglomération de Tulle

	Tulle agglo	Corrèze	Référentiel
<b>Population en 2010</b>	41 969	242 454	-
<b>Taux annuel moyen de variation 1999-2010, en %</b>	+ 0,32	+ 0,42	+ 0,74
<i>dû au solde naturel</i>	- 0,30	- 0,30	+ 0,24
<i>dû au solde apparent des entrées et des sorties</i>	+ 0,63	+ 0,73	+ 0,50
Part des 65 ans et plus, en %	24	25	19
Part des moins de 20 ans, en %	20	20	24
<b>Nombre de logements en 2010</b>	<b>24 580</b>	<b>149 020</b>	-
Part des résidences principales en 2010, en %	78	75	85
Part des logements vacants en 2010, en %	11	10	9
Évolution du nombre de logements vacants 1999- 2010, en %	+ 20	+ 31	+ 43
Nombre de personnes par logement en 2010	2,09	2,10	2,22
<b>Population active totale en 2010</b>	<b>19 426</b>	<b>107 697</b>	-
Part des actifs ayant un emploi, en %	93	91	87
<b>Revenu net imposable annuel moyen / foyer fiscal en 2010, en €</b>	<b>21 700</b>	21 000	<b>21 100</b>
Part des foyers fiscaux non imposés, en %	45,2	49,5	50,4

Source : Insee, Recensement de la population 2010 - DGFIP, IRPP 2010

### Une dynamique démographique fragile

Après des décennies de baisse de population, *Tulle agglo* affiche une légère hausse démographique depuis les années 2000, mais qui s'infléchit sur les dernières années (*figure 1*). Le territoire a gagné près de 1 500 habitants entre 1999 et 2010. C'est une évolution moins prononcée que dans le référentiel de comparaison (*méthodologie*). En plus de son attractivité propre, *Tulle agglo* s'inscrit dans la dynamique que connaissent les régions du sud et de l'ouest de la France et bénéficie de l'influence de la proximité géographique de l'aire urbaine de Brive-la-Gaillarde.

Ce gain de population est du seul fait des migrations. Le solde naturel reste déficitaire : ces dernières années, le nombre de naissances a progressé mais de façon moins marquée que les décès. À la fin des années 2000, six arrivants sur dix vivaient hors du Limousin cinq ans auparavant : ils viennent principalement d'Île-de-France et de Rhône-Alpes.

Ces arrivants sont jeunes : un sur deux a moins de 30 ans, les plus nombreux étant les 20-24 ans, attirés par l'offre universitaire présente sur le territoire, comme l'Institut universitaire de technologie (IUT), l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) ou encore l'école de la gendarmerie nationale. Ils représentent 16 % des arrivants mais ce sont aussi les plus nombreux à quitter le territoire (19 % des départs). *Tulle agglo* attire aussi des actifs avec enfants, le solde migratoire des moins de 14 ans étant excédentaire.

La population de *Tulle agglo* est plus âgée que celle du référentiel. Trois habitants sur dix ont plus de 60 ans contre un sur quatre dans le territoire de comparaison. Territoire

déjà âgé, il vieillit cependant moins vite que le référentiel : les 75 ans y ont augmenté deux fois moins vite sur la dernière décennie.

Les jeunes sont moins nombreux : un habitant de *Tulle agglo* sur cinq a moins de 20 ans contre un sur quatre dans le référentiel. Ils sont par ailleurs plus diplômés : parmi les jeunes actifs, 35 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre seulement 28 % dans le référentiel.

### Une économie soutenue par le secteur public

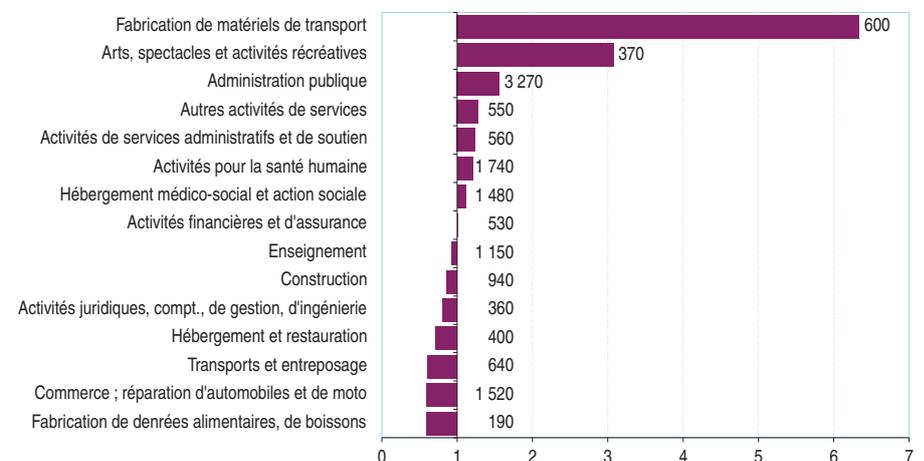
Au sein de l'agglomération, 14 700 emplois relèvent d'activités économiques spécifiquement tournées vers la satisfaction des

besoins des populations résidentes. Ainsi, 77 % de l'emploi appartient à la sphère présentielle, contre 73 % dans le référentiel. Cette proportion progresse de manière continue depuis 1975 (+ 25 points). Cette augmentation n'est pas spécifique à *Tulle agglo* et constitue le corollaire de la tertiarisation de l'économie.

*Tulle agglo* se caractérise par un secteur public important. En progression au cours de la dernière décennie, l'emploi dans l'administration publique représente 21 % du total de l'emploi salarié contre 13,5 % dans le référentiel. Cette caractéristique contribue à la stabilité de l'emploi, même si la présence de certains services publics hospitaliers ou administratifs reste soumise aux réformes de l'administration.

## 3 La fabrication de matériels de transport : une spécificité de Tulle agglo

Indice de spécificité du tissu productif de *Tulle agglo* par rapport au référentiel par secteur et nombre de salariés



Champ : principaux secteurs de l'économie (plus de 200 emplois)

Note de lecture : la part de l'emploi dans les "Arts, spectacle et activités récréatives" est 3 fois plus importante dans *Tulle agglo* que dans le référentiel.

Source : Insee, Clap 2011

## Une industrie portée par la fabrication de matériel de transport

Entre 1975 et 2010, l'emploi industriel s'est replié de façon continue, dans l'agglomération de Tulle comme au niveau national. Ainsi, l'industrie représente désormais 11 % de l'emploi, soit 13 points de moins qu'en 1975. Quatre établissements emploient près de la moitié des salariés de l'industrie. Parmi eux, Borg Warner ou Nexter Mechanics sont reconnus de longue date pour leurs compétences, notamment dans la fabrication de matériel de transport (figure 3). Dans l'agglomération, neuf emplois industriels sur dix relèvent d'établissements dont le centre de décision est extérieur à l'agglomération et souvent à la région. En cas de difficultés économiques, la présence d'entreprises peu ancrées dans le territoire peut constituer un facteur de fragilité. Mais ces entreprises peuvent également faire preuve d'une capacité d'investissement importante, favorable au développement de l'activité. La pérennité des emplois dépend logiquement des décisions des entreprises. Mais elle est également liée à l'existence de conditions propices au maintien de l'activité dans l'agglomération comme une offre de formation adaptée aux besoins locaux de main d'œuvre, une offre de logements et de services de qualité.

Certains secteurs sont moins présents dans l'agglomération. C'est le cas du commerce dont le nombre de salariés est moins important que dans le référentiel. La présence de petits commerces sans salariés et la proximité de l'offre commerciale conséquente du bassin de Brive-la-Gaillarde peuvent en partie expliquer ce constat.

Par ailleurs, l'agglomération affiche un taux de chômage particulièrement bas : il était en 2010, presque deux fois inférieur à celui du référentiel (source : Recensement de la population 2010). Le taux de chômage, historiquement bas, subit les effets de la crise depuis 2008 et augmente dans des proportions semblables au niveau national. Depuis début 2013, il se stabilise. Dans la zone d'emploi de Tulle, il s'établit à 6,8 %

## Un projet de territoire en construction

Devenue au 1<sup>er</sup> janvier 2012 la deuxième communauté d'agglomération corrèzienne et la troisième du Limousin, Tulle agglo compte désormais 37 communes et près de 42 000 habitants. Elle apparaît aujourd'hui comme un acteur essentiel d'aménagement et de développement de son territoire.

Pour une meilleure prise en compte des attentes et des besoins de sa population, Tulle agglo s'est dotée de nouvelles compétences et mis en œuvre des services supplémentaires visant ainsi une plus grande cohérence et une meilleure solidarité à l'échelle de son territoire.

Dans ce contexte et afin de se donner un cadre stratégique d'intervention pour la période 2015-2020 correspondant à la prochaine génération de contrats territoriaux, Tulle agglo souhaite élaborer un véritable projet de territoire. Son ambition est d'agir et d'orienter ses actions en faveur d'un développement intercommunal fort mais aussi au bénéfice d'un territoire plus vaste : le futur « Pays de Tulle ».

Cette étude, réalisée dans le cadre d'un partenariat entre Tulle agglo et l'Insee Limousin, fournira un cadre décisionnel aux nouveaux élus pour définir et élaborer, d'une part, une stratégie de développement et d'autre part, un plan d'actions concrètes. Ce travail viendra également alimenter la démarche de révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

fin 2013, soit près de trois points de moins qu'au niveau national.

## Plus d'emplois que d'actifs : une opportunité de développement

Tulle agglo compte 19 100 emplois, fortement concentrés dans l'unité urbaine de Tulle. L'agglomération compte plus d'emplois que d'actifs y résidant (18 100 actifs résidents). Ainsi, les échanges sont nombreux avec l'extérieur de la zone : quotidiennement, 5 000 actifs y entrent et 4 000 en sortent. Ces échanges se font principalement avec Brive-la-Gaillarde, Égletons et Uzerche. Parmi les 1 900 cadres travaillant à Tulle agglo, 37 % résident à l'extérieur. C'est aussi le cas pour un tiers des 4 700 professions intermédiaires. Attirer et héberger une partie de ces actifs représente un gisement potentiel de population. En 2010, trois actifs en emploi sur dix ont plus de 50 ans (29 %, soit trois points de plus que le référentiel). Les enjeux en termes de renouvellement de la main-d'œuvre sont donc importants. Ces seniors représentent notamment 46 % des emplois d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprise (figure 4) : cette situation pose la question de la reprise des commerces ou des entreprises artisanales en milieu urbain et rural.

## Un niveau de services et d'équipements satisfaisant

La présence de commerces et services est un facteur important d'attractivité du territoire et participe au maintien de la population déjà en place. Globalement, le territoire dispose d'un bon niveau de services et d'équipements. La facilité pour y accéder dépend bien sûr de leur éloignement mais parfois aussi de délais d'attente qui peuvent être importants. Concernant la santé, la densité en médecins et en masseurs-kinésithérapeutes est relativement faible et comme dans de nombreuses zones rurales, la question de leur renouvellement se pose avec beaucoup d'acuité. La majorité des habitants de l'agglomération bénéficie d'une densité satisfaisante de services et équipements de proximité. Ainsi 26 communes disposent d'un plombier, 23 d'un restaurant et 16 d'une boulangerie. La partie sud-est de l'agglomération souffre cependant d'une moindre densité de ces services, pouvant engendrer des difficultés pour les personnes qui ne disposent pas de moyen de transport.

La présence dans un bourg d'équipements de la gamme de services intermédiaires tels que collège, librairie, ambulance ou gendarmerie leur confère un rôle important dans l'organisation du territoire (figure 5). Au-delà de la commune de Tulle, ces

## 4 Près d'un actif en emploi sur deux a plus de 50 ans parmi les artisans, commerçants et chefs d'entreprise

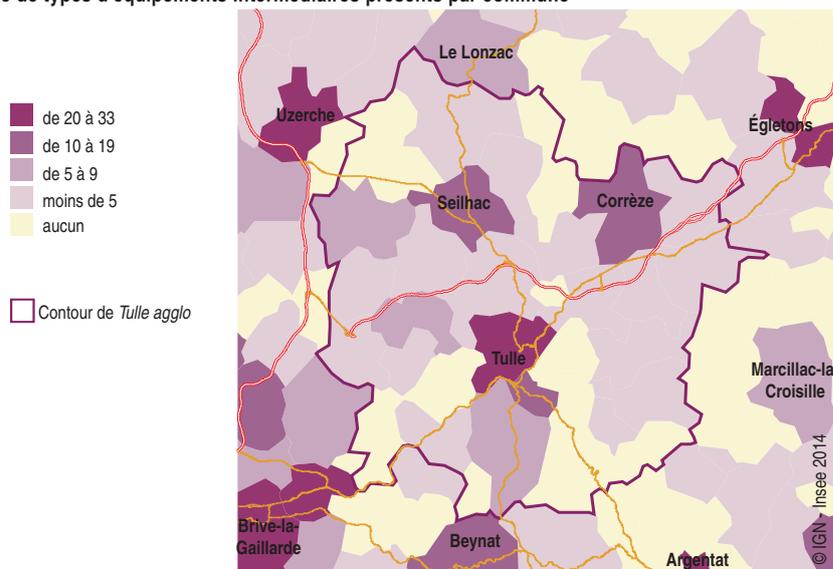
### Emplois au lieu de travail et part des actifs en emploi de 50 ans ou plus

Catégories socioprofessionnelles	Nombre d'emplois dans Tulle agglo	Répartition des emplois au lieu de travail			Part des actifs en emploi de 50 ans ou plus, en %		
		Tulle agglo	Référentiel	Corrèze	Tulle agglo	Référentiel	Corrèze
Agriculteurs exploitants	570	3	1	5	41	47	45
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 310	7	6	8	46	37	43
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 920	10	11	9	38	35	37
Professions intermédiaires	4 680	25	25	23	30	26	26
Employés	6 860	36	33	31	26	24	26
Ouvriers	3 780	20	24	25	22	22	23
<b>Ensemble</b>	<b>19 120</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>29</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2010, exploitation complémentaire au lieu de travail

## 5 Seilhac et Corrèze disposent de nombreux services intermédiaires

Nombre de types d'équipements intermédiaires présents par commune



Source : Insee, Base permanente des équipements 2012

équipements permettent à Seilhac et Corrèze de jouer le rôle de pôle-relais au sein de l'agglomération. Les lycées, hypermarchés ou services hospitaliers font partie de la gamme supérieure, ils sont naturellement très concentrés sur la commune de Tulle. Cependant, il faut moins de trente minutes aux habitants des communes les plus éloignées de l'agglomération pour s'y rendre. Ces équipements rayonnent au-delà de l'agglomération et bénéficient à un nombre plus important de Corrèziens.

### Une précarité moins présente dans Tulle agglomération

Le niveau de revenu moyen des ménages de l'agglomération de Tulle, supérieur à celui du référentiel, constitue un atout pour le maintien voire le développement des services à la personne. Autre facteur favorable, la précarité est moins présente : 13 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 21 % dans le référentiel. C'est au sein de la ville de Tulle que les inégalités sont les plus marquées, même si elles demeurent moins fortes que dans les autres grandes villes de la région. Comme dans la majorité des agglomérations, les bourgs de

la première couronne ont en moyenne des revenus supérieurs.

En 2010, Tulle agglomération compte 24 600 logements dont plus de la moitié concentrés dans l'unité urbaine. Au cours de la dernière décennie cependant, le nombre de logements a évolué plus vite hors zone urbaine : trois fois plus que dans l'unité urbaine. Sur les quarante dernières années, le parc des logements a été multiplié par 1,5 pendant qu'il doublait dans le référentiel ou dans la communauté d'agglomération de Brive-la-Gaillarde.

En 2010, les résidences principales représentent 78 % des logements, généralement des maisons individuelles. Le parc des logements de Tulle agglomération est relativement ancien : 63 % des constructions ont été construites avant 1974. La taille des logements y est plutôt élevée : 42 % ont cinq pièces et plus.

### Des ménages plus nombreux, plus petits et plus âgés

Le nombre de personnes par ménage diminue : 2,09 personnes par ménage en 2010 contre 2,21 en 1999. Tulle agglomération a gagné plus de 1 500 résidences principales

## Méthodologie

Pour distinguer les spécificités de l'agglomération de Tulle, on a construit un référentiel de comparaison. Le référentiel regroupe un ensemble de sept communautés d'agglomération présentant des similitudes de nature et de fonction avec Tulle agglomération : un nombre d'habitants inférieur à 50 000 habitants, préfecture ou sous-préfecture, une situation géographique hors zone littorale, une part de l'industrie dans l'emploi inférieure à 20 %. Au final, le référentiel comprend les communautés d'agglomération :

- du Grand Cahors (Lot),
- du Laonnois (Aisne),
- de Château-Thierry (Aisne),
- du Pays Santon (Charente-Maritime),
- du Toulouais (Meurthe-et-Moselle),
- du Comté de Provence (Var), du Pays de Fontenay le Comte (Vendée).

en dix ans, et cette croissance est due principalement au phénomène de décohabitation (pour 65 % contre 35 % pour l'effet démographique lié au vieillissement et la hausse de la population).

À l'horizon 2030, Tulle agglomération compterait 21 000 ménages, soit 1 500 supplémentaires en vingt ans. Ce sont les ménages de plus de 65 ans qui progresseraient le plus, ils représenteraient alors un ménage sur quatre, soit huit points de plus qu'aujourd'hui. L'isolement progresse aussi ; globalement, quatre ménages sur dix ne seront constitués que d'une seule personne.

L'adaptation de l'offre de logement ou de services aux évolutions démographiques et sociétales en cours constitue un des enjeux incontournables pour les années à venir. Ces enjeux sont autant de défis à relever en termes d'innovation et de développement.

Insee Limousin  
29 rue Beyrand  
87031 Limoges Cedex

#### Directeur de la publication :

Yves Calderini

#### Rédactrice en chef :

Nathalie Garrigues

#### Impression :

Sotiplan - Limoges

ISSN 2416-9307 (version papier)

ISSN 2416-9730 (version numérique)

© Insee 2014

